

# Constituante: **Le baigne** touche à sa fin

C'était il y a quelques années, au soir des élections qui avaient désigné les 130 constituants. On venait de boucler notre édition, sur les genoux. On a fêté ça, forcément. Mais c'est là que j'ai un blanc. Une absence que je ne parviens toujours

pas à justifier. Autour d'un verre entre collègues, je me suis surpris à lever la main. Comme ça, dans l'euphorie de l'instant. Mais sans vraiment réaliser que je venais de me proposer pour couvrir l'avenure. J'avais sans doute un peu trop bu, ou peut-être

avais-je voulu chasser une mouche? Je cherche encore. Toujours est-il que je venais d'en prendre pour quatre ans, voire plus. Bien sûr, pas moyen d'en réchapper. Avec d'autres journalistes triés sur le volet – comme moi –, nous sommes donc mis à écri-

re. A relater séance après séance ces débats censés déboucher un jour sur la nouvelle Charte fondamentale du canton. Ce jour est arrivé: le 16 mai, les Fribourgeois se prononceront sur le texte. Bien sûr, vous le savez puisque vous avez lu nos nombreux et mer-

veilleux papiers. Sans vouloir heurter votre sensibilité de lecteur, nous nous permettons toutefois de publier les articles constitutionnels qui ont suscité les plus vifs débats, et tels qu'ils seront soumis en votations. Bonne lecture (comme d'habitude). *Jean Peuplu*

